

### **Annexe : préconisations concernant le dépistage de la plombémie**

L'étude réalisée par GEODERIS a mis en évidence des teneurs élevées en plomb dans les sols et les végétaux. De fait, une surexposition de la population au plomb est possible.

L'exposition au plomb peut mener à une intoxication, appelée le saturnisme. L'intoxication par le plomb est une pathologie dont les signes peu spécifiques rendent le diagnostic clinique difficile. Le niveau d'imprégnation est évalué par la plombémie qui mesure la concentration de plomb dans le sang.

L'enfant présente une plus grande sensibilité au plomb que l'adulte. L'intoxication peut entraîner une déficience des fonctions cognitives et une altération du développement staturo-pondéral. On parle de saturnisme infantile. Les symptômes possibles sont fonction du degré de l'imprégnation par le plomb et les premiers signes d'intoxication sont assez peu spécifiques : l'enfant peut présenter une irritabilité, une agitation, des troubles du sommeil ou, au contraire, une apathie, un manque de vitalité.

Au vu des teneurs en plomb des sols et végétaux sur le secteur d'Asprières, le dépistage des jeunes enfants de moins de 6 ans par analyse de la plombémie (pour mesurer la quantité de plomb dans le sang) est donc indiqué, suivant les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique.

Si des enfants habitent votre domicile ou si une personne résidant dans votre logement est enceinte ou a un désir de grossesse, l'ARS vous recommande de vous rapprocher de votre médecin. Il fera le point avec vous sur les risques d'exposition au plomb, et si nécessaire prescrira une plombémie.

En fonction du résultat de la plombémie et des sources d'exposition, il vous donnera des conseils pour réduire ou supprimer l'exposition.

L'examen est remboursé à 100 % par la Sécurité Sociale pour les enfants et les femmes enceintes.